

Le 27 novembre 2019,

ERRATUM

Christian FALLIÉRO

Président de la commission d'enquête du PLUi
11 chemin des moulins 65100 JARRET-LOURDES

**à Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées**

Objet : Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
Erratum au rapport de la commission d'enquête
remis le 18 novembre 2019

Monsieur le Président,

Comme suite à l'enquête publique citée en objet pour laquelle je vous ai remis le rapport, les conclusions et les annexes A et B le 18 novembre courant, soit avant le délai convenu du 27 novembre 2019, je vous prie de trouver ci-joint un erratum à joindre aux pièces ci-dessus indiquées.

Il précise le traitement des 23 observations référencées ci-après, sur les 957 figurant dans les pages 42 à 559 du rapport.

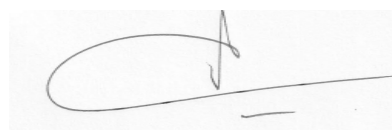
Référence	Secteur	Demandeur	Référence	Secteur	Demandeur
RC 51	Agglo	BALLESTER Jean-André	RC 72	Meillon	M. le Maire
RN 160	Agglo	CAPDEBOSC Jean-Marc	PO 88	Siros	MARIETTE André
RC 44	Agglo	CDFT retraités	PO 8	Saint-Faust	PEDEFLOUR Jean-Louis
RN 150	Agglo	PAU À VÉLO	RN 34	Sendets	ANONYME
PA 69	Meillon	LARQUÉ Bernard	PO 1	Denguin	CAPCARRERE Jean
PO 83	Beyrie en B.	AUGÉ Stéphane	PO 84	Siros	GASTU Jean
RN 193	Gan	CHAMPETIER Valérie	RN 185	Siros	LASSAL ASTIS Bernard
RN 119	Gan	SAINT-MARTIN François	LE 6	Lescar	LOUSTALET Yvette
PO 86	Arbus	CAUDAU Gérard	PA 86	Saint-Faust	SARRAT Michele
LE 66	Meillon	TREMBLEAU Monique	GA 52	Jurançon	RUSSEL Carrey
RN 111	Meillon	FESEUILLE Fabien	LE 56	Lescar	DUBREL Fanny COSTA DIAS D.
GA 76	Meillon	LANNES Caroline			

Cet erratum corrige des erreurs matérielles minimales dont l'essentiel concerne la réintégration d'avis produits par la communauté d'agglomération, lesquels n'ont vraisemblablement pas « suivi » lors de leur transcription informatique dans les tableaux du rapport, mais qui figurent cependant intégralement dans l'annexe B remise le 18 novembre.

Ce document n'a pas d'effet sur les analyses de la commission d'enquête, les quelles ont été effectuées dans leur intégralité par appui sur tous les avis formulés par la communauté d'agglomération dans son mémoire en réponse. (Annexe B)

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour la commission d'enquête, le président,



C. F.

P. J : Éléments du rapport de la C.E
Après mises à jour. (11 pages)